

Municipalité de Saint-Urbain

AVIS DE CONVOCATION

8 juin 2021 À 18h00 ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-URBAIN

Saint-Urbain, le 8 juin 2021

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil est convoquée pour le mardi 8 juin 2021 à 18h00 par vidéoconférence. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

Gilles Gagnon, urb. Directeur général

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU MARDI 8 JUIN 2021



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 8 juin 2021, à dix-huit heures (18h00) par vidéoconférence;

2. <u>Trésorerie</u>

2.1 Demande d'ouverture d'une marge de crédit temporaire au montant de 500 000 \$ à la caisse du Fleuve et des Montagnes pour les travaux de développement résidentiel dans le cœur du village;

3. Autres

- 3.1 Période de question;
- 3.2 Levée de l'assemblée.

Donné à St-Urbain, ce 1 er juin 2021

Gilles Gagnon, urb. Directeur général